

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 2.50
Pour quatre m..... 1.60

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.03
Une fois la semaine..... 0.01

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 8 Sept. 1885

UN TEMOIGNAGE DÉSIGNÉ

Le Herald ayant accusé naïvement la population canadienne-française de Montréal d'alimenter les progrès de la petite vérole par sa malpropreté, voici comment le Witness, que l'on ne saurait accuser d'aimer d'amour trop tendre notre race, répond à son congénère :

Ceux qui, dit cette feuille si fanatique d'habitude, prétendent que la picotte a plus de prise sur les Canadiens-français parce que ceux-ci sont malpropres, ne connaissent guère la vie d'intérieur de cette population. Le canadien-français a ses habitudes à lui seul peut-être ; mais, il n'est pas malpropre. Visitez les quartiers les plus populeux de notre ville. Qu'y verrez-vous ? Des planchers non recouverts de tapis, assez souvent, mais aussi propres que le pont d'un vaisseau de guerre. Entrez chez un cultivateur, et vous serez frappé de la propreté de cet intérieur. Ils ne sont pas malpropres, non, tant s'en faut. On verra l'ouvrier, sa journée finie, assis sur le seuil de sa porte, les cheveux peignés et la figure lavée. C'est un affreux mensonge que de dire que les Canadiens-français sont malpropres. Il y a, à bien, à la vérité, dans les villes, de l'encroûtement dans les quartiers où vivent les classes pauvres ; mais, qu'on ne dise pas que si la picotte exerce des ravages parmi eux, leur malpropreté en est la cause.

Pour que le Witness, un gallophobe de la plus belle eau, nous rende cette justice en démentant l'un des siens, il faut que notre droit et l'indignité de ceux qui nous calomnient brillent avec plus d'éclat que le soleil.

LES DEVOIRS DE LA PRESSE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a adressé une circulaire à son clergé. Nous extrayons de ce document épiscopal les passages suivants, où se trouve défini le rôle de soumission absolue qui incombe, à l'époque difficile que nous traversons, à la presse catholique de l'univers entier :

Archevêché de Québec, 1er septembre 1885.

Je vous envoie ci-joint la copie de la lettre de Léon XIII au Cardinal-Archevêque de Paris en date du 17 juin dernier. Quoiqu'elle ait été publiée dans tous les journaux, il me paraît utile que vous en ayez un exemplaire sous la main, parce qu'elle expose admirablement les inconvénients de certaines polémiques religieuses, qui, au Canada comme en Europe, divisent les catholiques dans un moment où plus que jamais il serait nécessaire de n'avoir qu'un cœur et une âme, comme les premiers chrétiens.

Le remède est tout indiqué par la nature du mal lui-même. Ces discussions fâcheuses, dans lesquelles des écrivains catholiques s'attribuent une espèce d'infaillibilité pour condamner ce qui ne cadre pas absolument avec leurs vues sur les questions les plus importantes, n'ont, le plus souvent, pour cause qu'un fond d'amour-propre et de trop grande confiance en soi-même qu'on ne sait pas réprimer. (Lettre du Cardinal Guibert au Souverain Pontife.)

Léon XIII, de son côté, remarque que " parmi les catholiques, il s'en trouve, peut être à cause du " malheur des temps, qui non contents du rôle de soumission

qui leur est assigné dans l'Eglise, croient pouvoir en prendre un dans son gouvernement. Tout au moins s'imaginent-ils qu'il leur est permis d'examiner et de juger selon leur manière de voir les actes de l'autorité. Aux pasteurs seuls a été imposé le devoir de suivre ces enseignements, de se soumettre avec docilité à ces jugements, de se laisser gouverner, corriger et conduire au salut....."
" Il n'est pas nécessaire, pour manquer à un devoir aussi sacré, de faire acte d'opposition ouverte, soit aux évêques, soit au chef de l'Eglise ; il suffit de cette opposition qui se fait d'une manière indirecte, d'autant plus dangereuse qu'on cherche davantage à la voiler par des apparences contraires."

La rigueur avec laquelle le Souverain Pontife vient de traiter le Journal de Rome nous indique combien il a à cœur de voir la fin de ces discordes et de cette insubordination, qui peuvent avoir des suites funestes. Ceci est une invitation tacite à ne pas encourager les journaux qui marcheraient dans la même voie.

LE MONDE ET LA POLITIQUE

Il y a eu séance du cabinet, hier après-midi, sous la présidence de sir Hector Langevin.

L'honorable M. Bowell est de retour, depuis hier, d'un voyage dans l'ouest de la province.

Sir Adolphe Caron, de passage à Québec depuis samedi, est revenu à la capitale ce jourd'hui.

L'honorable Thomas White est de retour de Montréal. Il se propose de partir pour le Nord-Ouest la semaine prochaine.

Son Excellence le marquis de Lansdowne se rendra à Winnipeg le 16 courant. On se prépare à lui faire une belle réception.

On annonce que la batterie A, actuellement en garnison à Québec, doit être envoyée à Kingston, et que la batterie B la remplacera dans la vieille cité de Champlain. Le changement aura lieu vers le 15 courant. Avis en a été donné aux batteries.

Les administrateurs du Pacifique Canadien ont terminé la nomenclature des gares de la section du chemin qui s'étend entre Biscontasi et Port Arthur. Nous lisons dans la liste complète les noms suivants : Duchesnay, Turnbull, Otter, Williams, Graset, Gordwood, Amyot, O'Brien, Ridout, Pardees, Dalton, Denison, Bremner, Ouimet, Trudeau, Montizambert, Melgund, Stewart, Middleton, Mackenzie et McLean.

La pure galanterie française n'est pas morte.

Un matelot des frégates stationnées dans le port de Québec s'est jeté à l'eau, ces jours derniers, pour rattrapper le porte-monnaie d'une visitieuse qui, par mégarde, l'avait laissé tomber par-dessus bord.

On reconnaît bien, à ce trait, la descendance des preux d'autrefois, qui volaient joyeusement à la mort pour une pétale de rose, un nœud de ruban ou un sourire de leur belle.

Samedi après-midi, comme M. Benjamin Sulte quittait les Trois-

Rivières, un ami, M. Edmond Gélinas, lui présenta une curiosité naturelle qui a fort attiré l'attention des passagers du vapeur à bord duquel se trouvait notre concitoyen. C'est une racine d'épinette rouge, qui représente un chameau, un castor ou une tortue, au choix de celui qui l'examine. M. Sulte, en recevant ce cadeau plein d'originalité, a écrit d'improvisation les vers suivants :

C'est un travail de la nature Qui, s'étant mise à la torture, D'un castor a fait un chameau. C'est un rêve apocalyptique, Un grotesque d'après l'antique, Un monstre agréable, en un mot. Avec sa racine épatante Et sa bosse mirobolante, Cette bûche a bien de l'esprit ! Les jambes, la queue et la tête Sont drôles chez l'étrange bête : Il ne lui manque que le cri.

On lit dans la Patrie :

Les libéraux d'Ontario préparent leur plateforme électorale, et le drapeau sous lequel ils s'approprient à se présenter aux prochaines élections fédérales, paraît devoir se résumer en deux points principaux : l'abolition ou tout au moins la réforme du Sénat et l'établissement d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Décidément, les libéraux d'Ontario ne sont pas des gens d'imagination ; et ce sont pour le moins de maigres génies politiques, s'ils n'ont su, de 1878 à 1885, en dépit de tout le tintouin qu'ils se sont donné, trouver d'autre programme que celui mentionné par la gazette de M. Beaugrand.

L'abolition du Sénat est, en effet, une utopie qui n'a pas fait la fortune de l'opposition jusqu'à ce jour, malgré qu'on l'ait fait sonner haut et souvent aux oreilles de l'opinion publique. Quant à un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, le parti libéral aurait mauvaise grâce à en promettre aujourd'hui l'établissement, quand tout le monde se souvient encore combien sa politique a été inépuisable et impuissante à cet égard, de 1873 à 1878.

Et la protection ! on n'en parle plus. Est-ce que, par hasard, les jeunes libéraux d'Ontario auraient l'intention de se réconcilier avec ce système économique, qui a fait faire tant de bulle et de prédictions sinistres aux vieillards de leur parti ?

LES FAITS DU JOUR

La graine de plantain bouillie dans du lait est un préservatif contre les plus violentes attaques du choléra.

M. l'abbé Bruchési est arrivé d'Europe par le steamer Circassian, accompagné de son frère M. Charles Bruchési.

Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, est arrivé à Montréal. Sa Grandeur doit prendre part à la fête du Collège de Montréal, demain.

L'honorable juge Dubuc est arrivé à Montréal hier. Il s'est refusé lui-même, dans le procès de Riel. Certains journaux et correspondants qui l'attaquent à ce sujet sont absolument dans le tort.

Notre confrère du Courrier de St-Hyacinthe cite l'exemple de l'un de ses employés, M. François Tétrault, qui possède une famille

de neuf enfants, et en envoie sept aux écoles. M. Tétrault mérite certainement des félicitations pour l'encouragement qu'il donne à l'éducation.



AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au signataire et endossées " Soumission pour égouts " ou " Trottoirs, " suivant le cas, seront reçues jusqu'à mercredi, le 9 septembre 1885, pour les excavations, etc., nécessaires à la construction d'égouts à tracer dans les rues Somerset, Cooper, Albert, Bay, Queen, Water, et autres rues de la cité d'Ottawa, et pour des trottoirs transversaux en planche dans les rues Wellington et autres, dans le quartier Victoria, conformément aux provisions du Règlement relatif aux améliorations locales. L'ouvrage sera divisé en quatre contrats séparés suivant les plans et spécifications qui peuvent être consultés au bureau de l'ingénieur de la cité, à l'Hôtel de Ville, Ottawa.

La Corporation se réserve le droit d'accepter l'ouvrage en un seul ou en plusieurs lots à une seule personne et ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, du montant de cent piastres pour chaque contrat que l'on sollicite, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse ensuite de remplir le contrat qui lui aura été accordé. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis à son signataire.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formules fournies à cet effet, être signées de bonne foi par le contracteur et ses cautions, les blancs devront être remplis d'une manière régulière et le chèque requis devra les accompagner, sinon elles seront mises de côté pour cause d'informalité.

ROBERT SURTEES Ingénieur de la cité. Bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel de Ville, Ottawa, 13 août 1885.



GRANDE EXPOSITION COLONIALE

LONDRES, ANGLETERRE, 1886. CINQUANTE-QUATRE MILLE PIEDS RÉSERVÉS POUR LE CANADA.

Première Commission Royale d'Exposition depuis 1862.

L'EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES qui s'ouvrira à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, doit se faire sur un grand pied, son but étant de faire époque dans les relations mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique. Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commission Royale a été mise sur pied pour tenir cette exposition, la première depuis 1862 ; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a été nommé Président par Sa Majesté.

L'espace considérable de 54,000 pieds carrés a été alloué à la Puissance du Canada par ordre du Président Son Altesse Royale.

Cette Exposition n'est ouverte pour les colonies et les Indes ; ni le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y concourir ; l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les colonies peuvent faire.

C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beaux-arts, les industries manufacturières, les améliorations les plus récentes apportées aux machines et instruments de fabriques, dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, aussi par un échantillon approprié des immenses richesses qu'il possède dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines, et aussi en fait de farine.

Les Canadiens de toutes dénominations et de toutes classes sont invités à venir et lutter d'ardeur pour mettre le Canada sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire britannique, et déterminer sa véritable position aux yeux du monde. Il est de l'intérêt de chaque cultivateur, producteur et fabricant de contribuer à cette exposition, vu qu'il a déjà été démontré qu'un développement de commerce suit toujours de semblables efforts.

Par ordre, JOHN LOWE, Secrétaire du département de l'Agriculture. OTTAWA, 1er Septembre 1885.

A VENDRE

UN COFFRE D'OUTILS de menuisier, à très bon marché. S'adresser au No. 40, rue Saint Joseph. Chez D-me Yveuve Gingras. 31 août 1885-6f.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS !

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendue de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné -AUSI- VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.) 13 mars, '85 1 an.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

BOTTES ET SOULIERS

ASSORTIMENT COMPLET de Chaussures de tous les genres, dernier style, pour hommes, dames et enfants, pour les saisons du printemps et de l'été. Grande réduction ; prix extraordinairement bas. L'assortiment est complet et considérable, en sorte que les acheteurs ont tout le choix désiré. G. MURPHY, No 538 rue Sussex, Ottawa. 12 mai 1885-1a

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Câble, Chaines, Etc. Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic, Etc. Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE. 69 & 71 Rue WILLIAM

Hotel du Castor 451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement. E. CHEVRIER, propriétaire Ottawa, 18 déc. 1884. 1an

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorroïdes : Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Puissance HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA